



## Communiqué de presse de la ville de Bitche

---

### Les Estivales de Bitche 2020 victimes du Covid-19

Dans les tiroirs du service animation de la Ville depuis octobre 2019, moment des premières prises de contact artistiques, les Estivales de Bitche 2020 ont été préparées jusqu'au bout avec ferveur et optimisme !

Prévues les 24, 25 et 26 juillet prochains, le thème en était arrêté, des artisans inscrits au traditionnel marché, la programmation des spectacles, concerts et activités quasiment bouclée, les dates des artistes bloquées, les contrats sur le point d'être signés...

Lorsque le 13 avril le président de la République Emmanuel Macron annonçait que les « grands festivals et évènements avec public nombreux ne pourront se tenir au moins jusqu'à mi-juillet prochain », l'espoir était encore permis, les préparatifs continuèrent donc avec la même dévotion. Si les chances étaient minces quant à la bonne tenue de la manifestation, il était inenvisageable pour la Ville de prendre le risque de l'annuler et d'ainsi décevoir la population de Bitche et alentours au cas où la situation sanitaire serait rétablie fin juillet et permettrait qu'elle ait lieu ! Une clause spéciale Covid-19, à rajouter aux contrats de cession des artistes, fut toutefois rédigée, par principe de précaution, et ce afin d'assurer une bonne issue à chacune des parties engagées au cas où l'annulation s'avérerait gouvernementale et donc, de ce fait, inévitable.

Malheureusement, l'allocution du 28 avril du premier ministre Edouard Philippe, précisant que « les évènements de plus de 5000 personnes faisant l'objet d'une déclaration à la préfecture ne pourront se tenir avant septembre », mit définitivement le coup de grâce aux Estivales.

La Ville de Bitche se voit donc contrainte à l'annulation pure et simple de l'édition 2020 de cette fête si chère à son cœur.

Mais l'équipe d'animation ne s'avoue pas vaincue pour autant ! Désireuse de faire vivre sa ville durant l'été malgré tout, et ce afin de donner aux habitants des environs l'occasion de se divertir et aux troupes locales de se produire en ces temps difficiles, mais aussi dans le but de maintenir le lien social dans la mesure du possible et en toute sécurité pour chacun, elle recherche d'ores et déjà des solutions alternatives, dans le respect des mesures barrières bien évidemment, et envisage notamment, si l'autorisation en est accordée, la tenue de petits spectacles plus intimistes, à jauge limitée éventuellement, sur différents sites bitchois tels que la Citadelle, le Jardin pour la paix ou encore le Parc du Stadtweiher.

#### **CONTACT MAIRIE DE BITCHE**

Hôtel de Ville – 31 rue du Maréchal Foch – CS 30047  
57232 BITCHE CEDEX  
03.87.96.00.13  
mairie@ville-bitche.fr